Warszawa, Juin-Juillet 1937.
Année III. Nr.6-7,21-22e la suite)

FEUILLE D'INFORMATION
SUR LA VIE DE LA PRESSE EN POLOGNE

Publication mensuelle de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques.

Directeur: STANISŁAW KAUZIK **Secrétaire de rédaction: JAN POŻARYSKI**

Adresse: Związek Wydawców, Zgoda 8 m. 4, Warszawa.



Sommaire:

Avis aux lecteurs.

M.M. Les Directeurs des bulletins et services publiés par les organisations, les bureaux et les agences de presse, et M.M.les Directeurs des publications spéciales, consacrées aux questions de la presse, et des journaux quotidiens et périodiques généraux sont priés de bien vouloir insérer gracieusements, s'ils le jugent opportun, les nouvelles ci-dessous, dans les bulletins, services de presse et journaux qu'ils dirigent. Ces nouvelles peuvent être utilisées librement même sans indications de la source et sans réserves, concernant les transformations.

Prière de nous faire parvenir pour information les numéros des publications dans lesquelles ces nouvelles auront été publiées, à l'adresse: "Feuille d'Information", Związek Wydawców, Zgoda 8, Warszawa 1.

CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION POLONAISE DES EDITEURS.

Le 14 mai a eu lieu à Varsovie la huitième réunion annuelle des membres de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques. Au cours de cette réunion on a procédé à l'éxamen du rapport pour l'exercice 1936. On a entendu les rapports présentés par le directeur de l'Association M.Stanisław Kauzik /sur la situation de la presse à l'étranger et en Pologne en relation avec la situation économique générale /et du vice-directeur M.Franciszek Głowiński /sur les problèmes actuels de la politique polonaise d'édition/. Après la discussion et l'approbation du rapport et du projet de budget,il a été procédé aux élections complémentaires des organes directeurs de l'Association.

Ainsi qu'il ressort des rapports présentés,pendant l'année 1936 l'Association groupait 271 journaux et périodiques,soit 90% en chiffre rond de tout le tirage de la presse polonaise.Seules des publications d'un caractère local et d'un rayon d'action limité restent en dehors de ce groupement.

Parmi les activités de l'Association,déjà achevées ou en cours, il convient de mentionner les travaux suivants:constitution d'une Société d'Etudes sur la Presse /on trouvera à ce sujet des renseignements plus détaillés dans une note spéciale/; travaux pour la mise au point des projets gouvernementaux de la loi sur la presse et de la loi sur la profession de journaliste /en ce qui concerne le premier de ces projets l'Association est en contact suivi avec les services gouvernementaux compétents,quant au second elle s'occupe du réglement de l'affaire d'accord avec les organisations de journalistes/; convention passée récemment avec la Radio-Pologne sur la liquidation de la publicité radiodiffusée, accords entre les journaux touchant la vente au numéro.etc. A la suite de la dissolution du cartel du papier /"Centropapier"/ les relations entre les journaux et les papeteries ont été fondées sur des conventions conclues par l'Association avec les établissements particuliers. Il convient de signaler d'autre part les travaux déjà fort poussés pour l'organisation d'une Société de Propagande et de Publicité Economique,qui doit prendre en mains tout ce qui trait à la propagande économique collective.

Après les dernières élections le bureau du Conseil Directeur est composé comme suit:M.Feliks Mrozowski -président de l'Association,vice-présidents MM.Bolesław Biega et Leon Puławski,de Varsovie, Edmund Gromski de Lwów, Roman Leitgeber de Poznań, et Edward Pawłowski de Bydgoszcz. Le Conseil d'Administration continue à être présidé par M.Stefan Krzywoszewski,MM.Antoni Lewandowski et Mieczysław Niklewicz de Varsovie, ainsi que M.Mieczysław Dobija de Cracovie en étant les vice-présidents. M.Stanisław Kauzik reste en fonctions comme directeur de l'Association.

SITUATION ECONOMIQUE GENERALE ET SITUATION DE LA PRESSE.

Le fascicule 6/7 de la revue mensuelle "Prasa" publie le texte du rapport présenté par le directeur de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques M.Stanisław Kauzik à la dernière assemblée générale de ce groupement.Dans ce rapport M.Kauzik a traité le sujet suivant: "La situation économique générale et la situation de la presse à l'étranger et en Pologne".L'auteur y a développé l'idée que la contraction des stocks et la hausse des prix de matières premières,qui s'observent un peu partout dans le monde,n'ont été freinés que passagèrement et qu'il convient de compter avec une nouvelle hausse des prix,et plus particulièrement des prix du papier.Aussi,malgré l'amélioration appréciable qui se dessine dans la situation de

[illegible] GENERALE DE L'ASSOCIATION [illegible]

Le 19 mai a eu lieu à Varsovie la [illegible] assemblée [illegible] des membres de l'Association [illegible] des Éditeurs [illegible] et de [illegible]. Au cours de cette réunion on a entendu [illegible] du rapport pour l'exercice [illegible], [illegible] présentés par le directeur de l'Association M. [illegible] (sur la situation de la presse à l'étranger et en Pologne en relation avec la [illegible] économique générale) et du vice-directeur M. [illegible] (exposé sur les problèmes actuels de la politique [illegible] d'édition). Après la discussion et l'approbation du rapport et du projet de budget, il a été procédé aux élections complémentaires des organes directeurs de l'Association.

Ainsi qu'il ressort des rapports présentés, pendant l'année 1976 l'Association groupait 271 journaux et périodiques, soit [illegible] en chiffre rond de tout le tirage de la presse [illegible], publications d'un caractère local et d'un rayon d'action limité restant en dehors de ce groupement.

Parmi les activités de l'Association, déjà [illegible], il convient de mentionner les travaux suivants: [illegible] d'études sur la presse (on trouvera à ce sujet une information plus détaillée dans une note spéciale), travaux pour la mise au point des projets gouvernementaux de la loi sur la presse et de la loi sur la profession de journaliste (en ce qui concerne le premier de ces projets, l'Association [illegible] les services gouvernementaux compétents). [illegible]

[illegible] d'organisation [illegible] et [illegible] économique d'[illegible].

Après les [illegible] élections [illegible] M. [illegible] président [illegible] de l'Association, [illegible] vice-présidents [illegible], [illegible] comme directeur de l'Association.

[illegible] DE LA PRESSE

Le fascicule 6/7 de la revue mensuelle "Prasa" publie le texte du rapport présenté par le directeur de l'Association [illegible] de journaux et de périodiques [illegible] à la dernière assemblée générale de [illegible]. Dans ce rapport M. [illegible] a traité le sujet suivant: "La situation économique générale et la situation de la presse à l'étranger et en Pologne". L'auteur y a développé l'idée que la concentration des [illegible] et [illegible], qui s'observent [illegible] ont été freinées [illegible] et qu'il [illegible] avec une [illegible] des [illegible] plus [illegible] qui se [illegible] dans la situation de [illegible].

de la presse mondiale,s'exprimant aussi bien par l'augmentation des tirages que des recettes de publicité -on voit s'amorcer d'autre part,de plus en plus nettement, une action visant à protéger l'activité éditrice contre une hausse des frais de revient; cette action revêt la forme soit d'une réduction du volume des journaux,soit d'une augmentation des prix de vente soit enfin de ces deux moyens appliqués simultanément.

Deux enseignements découlent de cet état de chose pour la presse polonaise,qui devrait songer,elle aussi,aux mesures propres à faire face au danger qui se dessine d'une augmentation du coût de la production.

LA PRESSE POLONAISE A L'EXPOSITION DE PARIS.

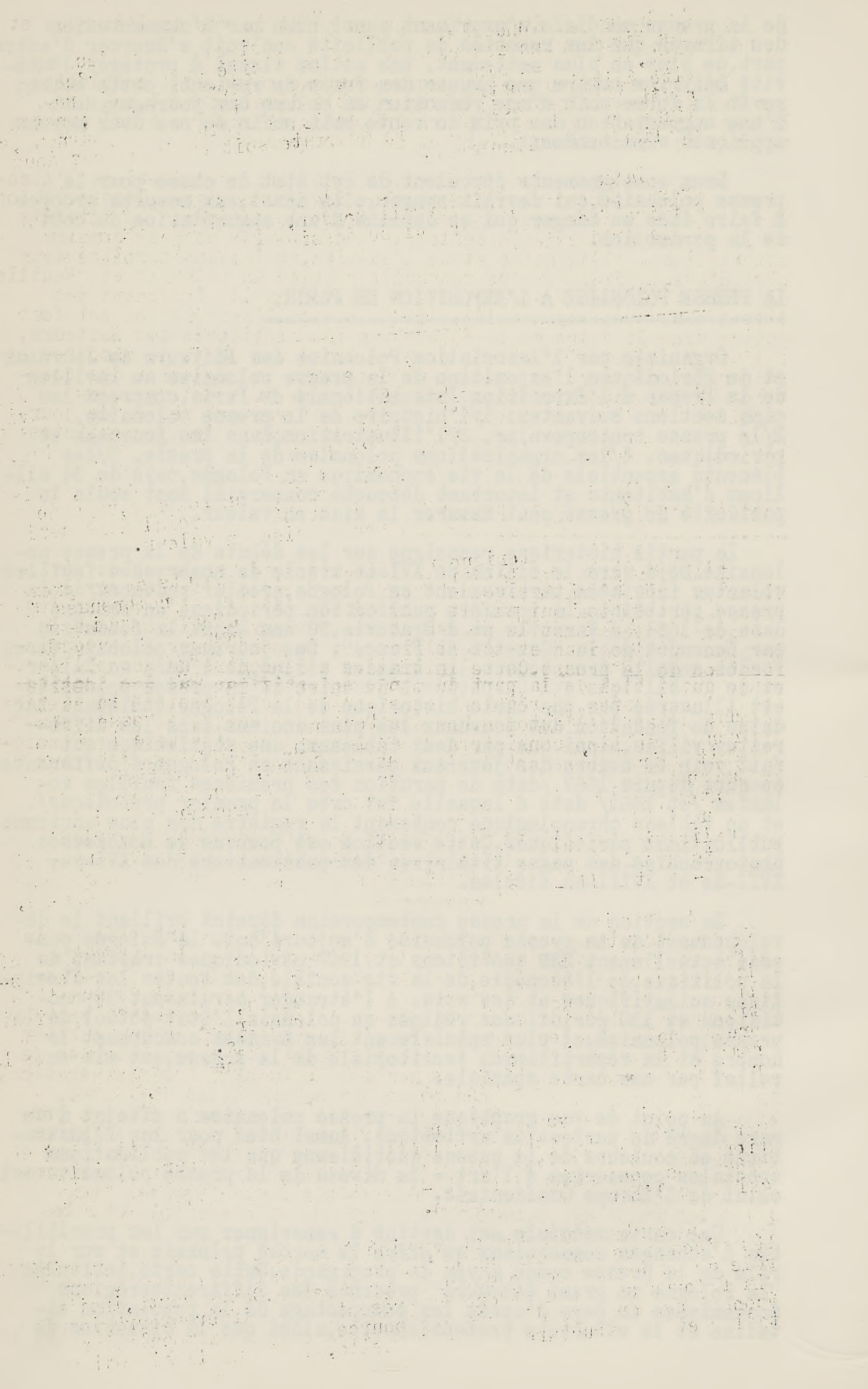
Organisée par l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques l'exposition de la presse polonaise au Pavillon de la Presse à l'Exposition Internationale de Paris,comprend les cinq sections suivantes: 1/l'histoire de la presse polonaise, 2/la presse contemporaine, 3/l'illustration,dans les journaux et périodiques, 4/les organisations polonaises de la presse, 5/les éléments essentiels de la vie économique en Pologne,pays de 34 millions d'habitants et important débouché commercial dont seule la publicité de presse peut assurer la mise en valeur.

La partie historique renseigne sur les débuts de la presse polonaise.Déjà vers le milieu du XVI-me siècle de nombreuses feuilles volantes imprimées paraissaient en Pologne,premier rudiment de la presse périodique.La première publication péripdique en Pologne date de 1661; à Varsovie et à Cracovie,30 ans avant la fondation par Renaudot de la "Gazette de France". Des journaux polonais furent fondés ensuite dans toutes les grandes villes,de l'Odra au Dniepr et de la Baltique aux Carpathes.L'histoire de la presse polonaise est illustrée par une carte historique de la Pologne indiquant les dates de fondation des journaux les plus anciens dans les différentes villes,ainsi que par deux tableaux; une statistique qui fait voir le nombre des journaux paraissant en Pologne à différentes époques depuis 1667 /date de parution des premières feuilles volantes /et 1661/ date à laquelle fut crée le premier périodique/, et un tableau chronologique contenant le registre des plus anciennes publications périodiques.Cette section est pourvue de nombreuses photographies des pages titulaires des publications des XVI-me, XVII-me et XVIII-me siècles.

La section de la presse contemporaine dépeint brillant le développement de la presse polonaise d'aujourd'hui. La Pologne possède actuellement 239 quotidiens et 1947 périodiques traitant de la politique,de l'économie,de la vie sociale,des toutes les disciplines scientifiques et des arts. A l'étranger paraissent 30 quotidiens et 130 périodiques rédigés en polonais.L'état actuel de la presse polonaise,et plus spécialement les données concernant le nombre et la répartition territoriale de la presse,est mis en relief par une carte spéciale.

Au point de vue graphique la presse polonaise a atteint à un rare degré de perfection artistique. Aussi bien pour les illustrations en couleurs de la presse quotidienne que les publications spéciales consacrées à l'art - le niveau de la presse polonaise est celui de l'Europe Occidentale.

Une carte spéciale est destiné à renseigner sur les possibilités d'échanges commerciaux qu'offre le marché polonais et sur le rôle de la presse comme moyen de propagande.Cette carte,intitulée "La Pologne un grand débouché" présente les différentesrégions économiques du pays d'après les pourcentage de la population citadine et la structure professionnelle,ainsi que la situation de



la Pologne parmi les Etats d'Europe au point de vue de l'étendue et du nombre de la population.

Les informations sur la presse contemporaine sont complétées par les données illustrant le remarquable développement, ces dernières années, de la consommation du papier à rotative ainsi que des progrès de la vente au numéro et de l'abonnement.

La presse polonaise est groupée dans deux organisations: l'Association des Editeurs et l'Association des Journalistes. l'Association des Editeurs a pour mission non seulement de défendre les intérêts de la presse, elle déploie également son activité dans le domaine scientifique, pédagogique et de l'édition, en faisant paraître deux périodiques: "Prasa", revue mensuelle rédigée en polonais et "Feuille d'Information", en français; l'Association publie également des livres consacrés aux problèmes de la presse. L'Association est fort active dans le cadre de la Fédération Internationale des Editeurs, à l'usage de laquelle elle a préparé toute une série de mémoires et rapports circonstanciés concernant notamment le règlement des questions de télécommunications dans le service international, les problèmes de la presse et de la radio, le transport aérien de journaux et de périodiques, les conditions du travail des journalistes internationaux etc.

SOCIETE D'ETUDES SUR LA PRESSE.

L'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques a pris l'initiative de créer une Société d'Etudes sur la Presse, institution qui aurait pour tâche d'étudier l'ensemble des problèmes intéressant la presse et les travaux d'édition, dans le domaine pédagogique et scientifique, et de contribuer à sa popularisation de la presse. Cette initiative a rencontré un accueil favorable aussi bien de la part du monde scientifique que des institutions interessées. La réunion constitutive de la société se tiendra déjà au début de l'automne. Une des premières activités de la nouvelle organisation consistera à organiser l'enseignement professionnel de perfectionnement à l'intention du personnel des journaux et périodiques.

MOYENS PREVENTIFS CONTRE LA PARUTION DE FAUSSES NOUVELLES DANS LA PRESSE

Pour éliminer une concurrence dommageable aux intérêts de la presse et à son autorité devant l'opinion publique, la direction de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques a décidé par une résolution prise à l'unanimité, de soumettre aux membres de l'Association un texte de convention bénévole par laquelle les signataires s'engageraient à ne pas publier dans les colonnes de leurs journaux respectifs: a/des attaques de caractère personnel contre les membres du Conseil d'Administration, de la Direction et de la Rédaction des publications affiliées, b/les informations non vérifiées sur les changements d'ordre personnel, c/les informations non-vérifiées sur l'état des affaires des membres affiliés, et plus particulièrement sur les questions touchant les charges fiscales, les exécutions judiciaires, les procès ayant pour objet les intérêts matériels des journaux etc. d/les informations non-vérifiées sur les affaires internes des différentes publications.

UN ACCORD CONCERNANT LA LIMITATION DU VOLUME DES JOURNAUX.

Le 15 juin la presse varsovienne du midi,représentée par trois grands journaux se faisant mutuellement concurrence,a conclu, avec le concours des organes directeurs de l'Association Polonaise des Editeurs,un arrangement fixant,pour les mois d'été,le volume des journaux en question aux différentes jours de la semaine.Il y a lieu de noter que les journaux du midi ont été les premiers en Pologne à passer une convention limitant la rigueur de la lutte de concurrence.Au cours de l'été de l'année écoulée les trois journaux mentionnés se sont entendus pour fixer d'un commun accord l'heure de la mise en vente.Cette convention,dont le fonctionnement s'est montré entièrement satisfaisant,a été prolongée à plusieurs reprises et des perfectionnements y furent progressivement apportés.Pendant toute la durée de cette convention,qui n'était garantie que par des sanctions d'ordre moral,le problème qui en faisait l'objet et qui auparavant causait aux journaux de gros soucis -s'est trouvé reglé rapidement et sans le moindre heurt.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES.

Le 18 avril s'est tenue à Varsovie l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Journalistes de la République de Pologne. Comme il ressort du rapport pour 1936,le nombre des syndicats de journalistes affiliés est de 11 ; et le nombre des journalistes groupés dans l'Association est passé à 915; ce chiffre comprend les journalistes faisant partie des différents syndicats,au titre de membres réguliers,et ne tient pas compte des journalistes stagiaires n'ayant pas 3 années d'activité professionnelle.Parmi les résultats obtenus par l'Association au cours de l'exercice,il y a lieu de nommer le rétablissement des bourses de journalistes destinées à leur permettre de se livrer à des études professionnelles à l'étranger,et distribuées par le Ministère de l'Instruction Publique.

Après une discussion nourrie,qui s'est prolongée pendant toute la journée,l'assemblée a adopté des résolutions invitant entre autres le Comité Directeur de l'Association à défendre la liberté dans l'exercice de la profession de journaliste,à faire des démarches pour assurer à la presse la faculté d'informer librement l'opinion publique sur l'activité du Parlement,à étudier le projet de loi sur la presse du point de vue de la défense des intérêts légitimes de la profession de journaliste,à accélérer les travaux pour la préparation du projet de loi sur la profession des journaliste,de telle sorte qu'il puisse être mis au point dans le courant de cette année. Enfin le Congrès a invité le Comité à chercher à obtenir en faveur des membres de l'Association des réductions de 75% sur les chemins de fer.

Le mandat des organes élus de l'Association étant de deux ans et leur composition ayant été fixé l'année dernière,le Congrès n'a pas eu à s'occuper des élections.

POUR UNE PLUS GRANDE MODERATION DES POLEMIQUES DE PRESSE.

Le 23 mai s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Journalistes de Varsovie au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des organes directeurs du Syndicat.

Le rapport présenté par le Comité sortant insiste entre autres sur le point que les journalistes associés doivent veiller à ce que les polémiques soient maintenues dans les limites de la décence et qu'elles ne comportent pas de pointes personnelles.Les comptes-

UN ACCORD CONCERNANT LA LIMITATION DU VOLUME DES JOURNAUX

Le 15 juin la presse varsovienne du midi,représentée par trois grands journaux se faisant mutuellement concurrence,a conclu,avec le concours des organes directeurs de l'Association Polonaise des Editeurs,un arrangement fixant,pour les mois d'été,le volume des journaux en question aux différentes jours de la semaine.Il y a lieu de noter que les journaux du midi ont été les premiers en Pologne à passer une convention limitant la rigueur de la lutte de concurrence.Au cours de l'été de l'année écoulée les trois journaux mentionnés se sont entendus pour fixer d'un commun accord l'heure de la mise en vente.Cette convention,dont le fonctionnement s'est montré entièrement satisfaisant,a été prolongée à plusieurs reprises et des perfectionnements y furent progressivement apportés.Pendant toute la durée de cette convention,qui n'était garantie que par des sanctions d'ordre moral,le problème qui en faisait l'objet et qui auparavant causait aux journaux de gros soucis - s'est trouvé réglé rapidement et sans le moindre heurt.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES

Le 18 avril s'est tenue à Varsovie l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Journalistes de la République de Pologne. Comme il ressort du rapport pour 1936,le nombre des syndicats de journalistes affiliés est de 11 ; et le nombre des journalistes groupés dans l'Association est passé à 915; ce chiffre comprend les journalistes faisant partie des différents syndicats,au titre de membres réguliers,et ne tient pas compte des journalistes stagiaires n'ayant pas 3 années d'activité professionnelle.Parmi les [illegible] [illegible] obtenu [illegible] l'Association au cours de l'exercice [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] bourses d'études à l'étranger,et distribuées par le Ministère de l'Instruction Publique.

Après une discussion nourrie,qui s'est prolongée pendant toute la journée,l'assemblée a adopté des résolutions invitant entre autres le Comité Directeur de l'Association à défendre la liberté dans l'exercice de la profession de journaliste,à faire des démarches pour assurer à la presse le droit d'informer librement l'opinion publique sur l'activité du Parlement,à étudier le projet de loi sur la presse du point de vue de la défense des intérêts légitimes de la profession de journaliste,à accélérer les travaux pour la préparation du projet de loi sur la profession des journalistes,de telle sorte qu'il puisse être mis au point dans le courant de cette année. Enfin le Congrès a invité le Comité à chercher à obtenir en faveur des membres de l'Association des réductions de 75% sur les chemins de fer.

Le mandat des organes élus de l'Association étant de deux ans et leur composition ayant été fixée l'année dernière,le Congrès n'a pas eu à s'occuper des élections.

POUR UNE PLUS GRANDE MODERATION DES POLEMIQUES DE PRESSE.

Le 23 mai s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Journalistes de Varsovie au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des organes directeurs du Syndicat.

Le rapport présenté par le Comité sortant insiste entre autres sur le point que les journalistes honnêtes doivent veiller à ce que les polémiques soient maintenues dans les limites de la décence et qu'elles ne comportent pas de pointes personnelles.Les comptes-

rendus de procès doivent être objectifs et consciencieux et ne sauraient en aucun cas évoquer des affaires personnelles et toucher à la vie privée des camarades journalistes.

25-ME ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DES JOURNALISTES DE CRACOVIE.

Les 26 et 27 mai le Syndicat des Journalistes de Cracovie a célébré le 25-me anniversaire de sa fondation.A cette cérémonie jubilaire de la plus ancienne des organisations professionnelles de journalistes en Pologne ont pris part les délégués des journalistes de toutes les villes de Pologne ainsi,que les représentants des autorités gouvernementales,militaires et municipales.

LE REGISTRE DES JOURNALISTES.

La Commission consultative de l'Association des Editeurs et de l'Association des Journalistes a entrepris dernièrement l'établissement d'un registre des journalistes occupés dans les journaux rédigés en langues étrangères.Les bureaux de l'Association des Editeurs ont fait une enquête `a ce sujet à laquelle ont répondu la plupart des journaux allemands et juifs. Au fur et à mesure des progrès des travaux de la Commission leurs résultats seront publiés dans les listes successives du registre des journalistes.

CHANGEMENTS REDACTIONNELS AU "KURJER PORANNY"

Pour compléter les informations publiées dans les numéros précédents de notre fascicule sur les changements à la rédaction du journal "Kurjer Poranny",il convient de noter que la rédaction en chef de ce journal vient d'être confiée à M.K.Hrabyk,de Lwów.

NECROLOGIE.

Le 12 mai est décédé à Varsovie M.Antoine Beaupré,directeur du "Czas",organe conservateur. Le défunt n'avait pas moins de 54 ans de travail de journaliste . Il était un des personnages les plus représentatifs et les plus respectés du journalisme polonais. M.Beaupré a joué un grand rôle dans la vie corporative de sa profession.Il était,pendant de nombreuses années,président du Syndicat de Cracovie,vice-président de l'Association des Journalistes et délégué permanent polonais à la F.I.J.,dont il était vice-président.

LES JOURNALISTES POLONAIS EN AMERIQUE.

Vient de paraître le troisième fascicule de la revue mensuelle "Dziennikarz" /Le Journaliste/ édité par l'organisation des journalistes polonais aux Etats Unis.

LES PROGRES DE LA VENTE DE JOURNAUX.

En analysant la statistique officielle des imprimés,publiée récemment /qui comprend également la statistique de la presse/ pour l'année 1935,la revue "Prasa" fait ressortir l'évolution significative qui s'observe ces dernières années en ce qui concerne la vulgarisation de la presse en Pologne.Tandis que,de 1932 à 1935

rédiger la presse doivent être objectifs et consciencieux et ne pas tenter en aucun cas d'évoquer des affaires personnelles et toucher à la vie privée des confrères journalistes.

25-ME ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DES JOURNALISTES DE CRACOVIE.

Les 26 et 27 mai le Syndicat des Journalistes de Cracovie a fêté le 25-me anniversaire de sa fondation. A cette cérémonie solennelle de la plus ancienne des organisations professionnelles de journalistes en Pologne ont pris part les délégués des journalistes de toutes les villes de Pologne ainsi que les représentants des autorités gouvernementales, militaires et municipales.

LE REGISTRE DES JOURNALISTES.

La Commission consultative de l'Association des Editeurs et de l'Association des Journalistes a entrepris dernièrement des travaux relatifs à l'établissement d'un registre des journalistes. [illegible] en langues étrangères. Les bureaux de l'Association des Editeurs ont fait une enquête à ce sujet à laquelle ont répondu la plupart des journaux allemands et juifs, du reste; à mesure du progrès des travaux de la Commission leurs résultats seront publiés dans les listes successives du registre des journalistes.

CHANGEMENTS REDACTIONNELS AU "KURJER POZNANSKI"

Pour compléter les informations publiées dans les numéros précédents de notre Bulletin sur les changements à la rédaction du journal "Kurjer Poznański" [illegible] la rédaction en chef de ce journal vient d'être confiée à M. Zdrazyk, de Lwów.

NECROLOGIE.

Le 17 mai est décédé à Varsovie M. Antoine Bogucki, directeur du "Czas", organe conservateur. Le défunt n'avait pas moins de 70 ans de travail de journaliste. Il était un des représentants les plus respectables et les plus respectés de toute la presse polonaise. M. Bogucki a joué un grand rôle dans la vie corporative de sa profession. Il était, pendant de nombreuses années, président du Syndicat de Cracovie, vice-président de l'Association des Journalistes et délégué permanent polonais à la F.I.J., dont il était vice-président.

LES JOURNALISTES POLONAIS EN AMERIQUE.

Vient de paraître le troisième fascicule de la revue mensuelle "Dziennikarz" /le Journaliste/ édité par l'organisation des journalistes polonais aux Etats-Unis.

LES PROGRES DE LA VENTE DE JOURNAUX.

[illegible] la statistique officielle des imprimés, publiée [illegible] la statistique de la presse [illegible] l'évolution significative qui s'observe ces dernières années en ce qui concerne la [illegible] de la presse [illegible]

le nombre des quotidiens se maintenait presque sans changement au même niveau /168 en 1932, 165 en 1935/,le nombre des journaux paraissant 2 à 4 fois par semaine ne cesse de diminuer: il était de 93 en 1932 et de 74 en 1935, ce qui représente une baisse de 20%.Ce phénomène se manifeste cependant dans la seule partie occidentale du pays /où les journaux de cette categorie étaient le plus répandus/,ce qui prouve que les lecteurs lisent de plus en plus volontiers des journaux paraissant tous les jours de la semaine. Dans les autres provinces de la Pologne cette évolution se produit également,mais directement en faveur des quotidiens,sans l'étape intermédiaire que représentent les journaux publiés tous les deux ou trois jours.

LA VENTE AU NUMERO EN POLOGNE.

D'après le rapport de la société polonaise de messageries "Ruch" pour l'année 1936,le chiffre d'affaires de cette société accuse un accroissement de près de 15% par rapport à l'anné précédente et a même dépassé le niveau de l'année la plus prospère avant la crise,celle de 1930. Les frais généraux marquent un recul constant au regard du chiffre d'affaires.

Le rapport souligne l'augmentation très forte /d'un tiers/ observée dans la vente des journaux et périodiques /représentant plus de la moitié du chiffre d'affaires total de l'entreprise,qui s'occupe en outre de l'exploitation des librairies et kiosques et de la vente du tabac dans les gares/.Le rapport attire l'attention sur le fait que,de pair avec l'amélioration des ventes de journaux, on constate une baisse relative de l'écoulement des publications plus chères au profit des journaux populaires vendus meilleur marché.

AUGMENTATION ANNULEE DU PRIX DU PAPIER.

Les fabriques polonaises de papier,qui maintenaient à ce jour les prix de ce produit au niveau de 1936,ont annoncé leur augmentation à partir du 1-er juin de 2 à 12%. Cette majoration était déjà envisagée à partir du 1-er novembre dernier,cependant les propositions dont le cartel du papier /"Centropapier"/ avait saisi le gouvernement ont été rejetées,ce qui a entraîné la dissolution du cartel à partir du I-er mars. La hausse actuelle a été réalisée par les fabriques particulières,chacune dans les limites de sa production.

Le gouvernement,qui lutte avec énergie contre la hausse des prix industriels,a décidé d'inviter l'industrie du papier à rétablir les anciens prix,en annonçant,en cas de refus,l'admission sur le marché polonais des papiers étrangers pour obtenir ainsi une baisse des prix,et le recours,vis-à-vis des papeteries recalcitrantes,à tous les moyens se trouvant à la disposition du gouvernement.

Cette attitude du gouvernement a produit l'effet qu'on en attendait. Le 15 juin un communiqué annonçait que l'industrie du papier a donné suite au voeu du gouvernement en abaissant les prix au niveau précédent.De son côté le gouvernement a tenu compte dans une certaine mesure des postulats des papeteries en ce qui concerne les matières premières,en décidant d'empêcher une nouvelle hausse de celles-ci,et surtout du bois de pulpe et de prendre immédiatement des mesures pour abaisser à titre temporaire les droits sur la cellulose pour les besoins de la production du papier.

[illegible] intermédiaire que représentent les journaux publiés tous les deux ou trois jours.

LA VENTE AU NUMÉRO DE JOURNAUX

D'après le rapport de la société polonaise de messageries "Ruch" pour l'année 1936, le chiffre d'affaires de cette société accuse un accroissement de près de 15% par rapport à 1935 [illegible] et a même dépassé le niveau de l'année [illegible] avant la crise, celle de 1930. [illegible]

Le rapport [illegible] souligne l'augmentation [illegible] observée dans la vente des journaux et périodiques [illegible] s'occupe [illegible] en outre l'exploitation des librairies [illegible] de la vente [illegible] dans les gares. Le rapport [illegible] une baisse relative de l'écoulement des [illegible] au profit des journaux populaires vendus meilleur marché.

L'INDUSTRIE DU PAPIER EN POLOGNE.

Les fabriques polonaises de papier, qui [illegible] de 1935, [illegible] à partir du 1-er juin et [illegible] à partir du 1-er novembre dernier [illegible] du papier [illegible] par les fabriques [illegible] de production.

Le gouvernement [illegible] prix [illegible] l'industrie du papier [illegible]

Cette attitude du gouvernement a produit l'effet [illegible]

UNE CONVENTION DE LA PRESSE AVEC LES PAPETERIES.

A la suite de la dissolution,en mars dernier,du cartel du papier,a expiré la convention collective réglant les relations entre la presse groupée dans l'Association des Éditeurs et les producteurs de papier. Les pourparlers en question,poursuivis par l'Association, ont abouti à la substitution à la convention expirée de conventions individuelles avec les différentes fabriques,d'abord /fin avril/ avec le plus grand de ces établissements,la fabrique Steinhagen et Saenger,ensuite /au début de juin/ avec trois autres.Les pourparlers avec la dernière entreprise produisant du papierjournal sont sur le point d'aboutir.

CONTRE LES PRIX EXCESSIFS DU BOIS POUR PATE A PAPIER.

En présence d'une forte hausse des prix du bois pour pâte à papier /de 17-18 zł,le mètre cube l'année dernière à 29 zł et plus à l'heure actuelle /,les organes directeurs de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques ont adressé au début de mai un mémoire à la Commission du Contrôle des Prix auprès de la Présidence du Conseil chargée de réprimer la hausse injustifiée des prix.Le mémoire fait ressortir que la hausse du prix du papier,dont le danger se précise par suite de la hausse de la matière première,doit entraîner nécessairement une hausse inévitable des prix des journaux et périodiques,ce qui pourrait donner le signal d'une majoration des prix de nombreux articles de consommation en masse.Aussi le mémoire conclut-il à la nécessité de prendre des mesures en vue d'une réduction des prix du bois de pulpe.

L'INDUSTRIE DU PAPIER EN POLOGNE.

Dans le fascicule de mai de la revue "Prasa" le professeur H.Karpiński,président du cartel du papier /"Centropapier"/ dissous après 5 années d'existence,publie des remarques intéressantes sur la consommation et la production du papier en Pologne.

En présence de l'augmentation rapide de la consommation du papier /127.647 tonnes en 1933,142.492 t.en 1934, 154.451 t.en 1935, 176.047 t.en 1936/ les fabriques de papier cherchent constamment à améliorer leur capacité de production.Ces efforts ont été couronnés d'un plein succès. Alors qu'en 1933 la production nationale était de 7 mille t.inférieure à la demande, en 1936 elle la dépassait déjà de 3 mille t., [illegible]; en même temps on voit reculer les importations et progresser les exportations /de I.515 t. en 1933 à 9.720 t.en 1936/. Après avoir terminé les travaux de premier établissement actuellement en cours d'exécution,la capacité de production des papeteries polonaises atteindra 210-220 mille tonnes par an,ce qui permettra de satisfaire une consommation sans cesse en progrès depuis 2-3 ans. Particulièrement les investissements pour la production de papiers de cellulose assurent une capacité de production suffisante pour 4-5 ans; quant aux papiers de bois,la demande augmente si rapidement que dans un an ou un an et demi de nouveaux perfectionnements de l'outillage deviendront nécessaires.

LES DERNIERS FASCICULES DE LA REVUE MENSUELLE "PRASA".

Le fascicule de mai /Nr.5/ de la revue mensuelle "Prasa",qui est depuis 8 ans l'organe de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques,contient un article de fond du prési-

[illegible]

[illegible] la suite de la [illegible] du pa-
pier, concernant la convention collective réglant les relations entre
en premier lieu dans l'Association des [illegible] et les Producteurs
de papier, les pourparlers en question poursuivis par l'association
ont abouti à la modification de la convention [illegible] de [illegible]
individuelles avec les différentes fabriques, d'abord /fin avril/
avec le plus grand de ces établissements, la fabrique [illegible]
[illegible], ensuite /au début de juin/ avec trois autres. Les pourpar-
lers avec la dernière entreprise produisant du papier/journal/ sont
sur le point d'aboutir.

CONTRE LES PRIX EXCESSIFS DU BOIS POUR PATE A PAPIER.

En présence d'une forte hausse des prix du bois pour pâte à papier /de [illegible] à [illegible] [illegible] à l'heure actuelle/, les [illegible] de l'Association [illegible] des Editeurs de Journaux et de [illegible] adressé un [illegible] un mémoire à la Commission [illegible] des Prix auprès de la Présidence du Conseil, chargée de réprimer la hausse injustifiée des prix. Le mémoire fait ressortir que la hausse du prix du papier dont le danger se précise par suite de la hausse de la [illegible] [illegible] entraîner nécessairement une hausse inévitable des prix des journaux et périodiques, qui pourrait donner le signal d'une majoration des prix de [illegible] de consommation de masse. [illegible] le mémoire conclut-il à la nécessité de prendre des mesures en vue d'une réduction des prix du bois de pâte.

[illegible]

[illegible] un article sur le rôle de la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des [illegible] intéressantes sur la [illegible] la production du papier en Pologne.

[illegible] de la conjoncture [illegible] [illegible] en 1934 [illegible] [illegible] fabriques de papier [illegible] à améliorer leur [illegible] de production. Ces [illegible] ont été [illegible] à un plein [illegible] en 1939 la production [illegible] [illegible] à la demande, en 1936 [illegible] [illegible] progresser [illegible] [illegible] en 1936 [illegible] actuellement en cours d'[illegible] [illegible] polonaises [illegible] [illegible] depuis 2-3 ans. Particulièrement les [illegible] pour [illegible] de papiers de cellulose [illegible] [illegible] pour 1-2 ans, quand aux [illegible] de bois, la demande augmente si rapidement que dans un an ou un an et demi de nouveaux perfectionnements de l'outillage deviendront nécessaires.

LES [illegible] PERIODIQUES ET LA REVUE MENSUELLE "PRASA".

Le fascicule de mai /Nr.5/ de la revue mensuelle "Prasa", qui est depuis 6 ans l'organe de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques, contient un article de fond du prési-

dent du Comité Directeur de l'Association M.Stefan Krzywoszewski,exposant les travaux de l'Association au cours des dernières années.L'article de l'ancien ministre M.Wojciech Baranowski s'âttache à montrer la nécessité d'études sur l'histoire de la presse polonaise surtout au cours des 50 années précédent la guerre mondiale,c'est-à-dire à l'époque où la presse représentait en quelque sorte l'armature spirituelle de la nation et le dernier rempart de la conscience nationale.Nous commentons à une autre place les "Remarques sur l'industrie et le commerce du papier en Pologne" du professeur H.Karpinski.

Nous trouvons plus loin les articles suivants:St.Z.Zakrzewski: "La décomposition de la publicité" /article de libre discussion, contenant un examen critique de la situation sur le marché de la publicité/; Franciszek Głowiński: "La propagande et la publicité collective et le développement général de la publicité"; Piotr Lortsch: "Le rôle et les tâches des bureaux de publicité"; Olgierd Langer: "La répartition des annonces dans les journaux américains"; Stefan Sobolewski: "Les investissements dans les imprimeries d'édition"; Franciszek Kusz: " L'éditeur, l'imprimeur et l'imprimerie en couleurs", et bien d'autres. Le fascicule,qui n'a pas moins de 32 pages,est complété par une abondante chronique d'informations courantes.

Le fascicule 6-7 /juin-juillet/ de la même revue est consacré principalement à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Editeurs /dont il est question à une autre place/ et contient,outre les comptes-rendus sur les délibérations,les textes des rapports présentés par le directeur de l'Association M.Stanisław Kauzik /sur la situation économique générale et la situation de la presse,voir, dans le présent fascicule,une note spéciale/ et du vice-directeur M.Franciszek Głowiński sur les problèmes de la politique polonaise d'édition à l'heure actuelle. D'autre part le critique artistique et dramatique bien connu M.Witold Noskowski de Poznań publie un intéressant article sur le rôle de la presse en tant que propagatrice de la culture et sur les moyens les plus propres à lui permettre de remplir cette mission qui lui incombe.M.Sobolewski publie le dernier du cycle d'articles traitant du problème des investissements dans les imprimeries d'édition.Des artciles d'information sont consacrés en outre au congrès de la F.I.A.D.E.J. à Vienne,à la presse polonaise en Roumanie,à l'organisation de la propagande en France,à la propagande collective dans le domaine de l'électricité et dans la petite industrie.Une abondante chronique d'actualités complète cet intéressant fascicule.

Wydawca i redaktor:Stanisław Kauzik

Powielone w biurze Polskiego Związku

Wydawców Dzienników i Czasopism,

Zgoda 8,Warszawa.

Warszawa,dnia 26.VII.1937r.

JŁ.

dent du " Conseil Scientifique " de l'Association A.Pierre Kraysewski, résuma les travaux de l'Association au cours des dernières années. L'article de l'auteur [illegible] A.Feliksiak-Kossowska a contribué à la recherche d'études sur l'histoire de la presse polonaise surtout au cours des 50 années précédant la guerre mondiale, c'est-à-dire à l'époque où la presse représentait en quelque sorte l'expression de la nation et le facteur essentiel de la conscience nationale. Sous la rubrique " une autre place les commentaires sur l'activité et la commerce du papier au Congrès " du professeur K.Lanczewski.

Nous trouvons plus loin les articles suivants: W.T.Sobieraj: "La décomposition de la publicité" (article de libre discussion, contenant un examen critique de la situation sur le marché de la publicité/; Franciszek Mieńkowski: "La propagande et la publicité collective et le développement général de la sortie [illegible]", Piotr Lortsch: "Le rôle et les tâches des bureaux de publicité"; Zygmunt Langer: "La répartition des annonces dans les journaux [illegible]"; Stefan Sobolewski: "Les investissements dans les entreprises d'édition"; Franciszek [illegible]: " D'hier et d'aujourd'hui de l'imprimerie en couleurs", et bien d'autres. Le fascicule, qui n'a pas moins de 32 pages, est complété par une abondante chronique d'information polonaise.

Le fascicule 6/7 /juin-juillet/ de la même revue est consacré principalement à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Éditeurs /dont il est question à une autre place/ et contient, à côté des comptes-rendus sur les délibérations, le texte des rapports présentés par le directeur de l'Association M.Stefan [illegible] sur la situation économique générale et la situation de la presse /dont [illegible] dans le présent fascicule [illegible]/, et du vice-directeur M.Franciszek Mieńkowski sur les problèmes de la politique [illegible] relative à l'heure actuelle. [illegible] Également [illegible] article [illegible] sur [illegible] de la culture et sur les moyens les plus propres à la faire sortir de remplir cette mission qui lui incombe. [illegible] la dernier du mois d'article traitant du problème [illegible] dans les imprimeries [illegible] d'information dont [illegible] au cours du congrès de la F.I.J. [illegible], la presse polonaise en [illegible], l'organisation de la propagande en France, la propagande collective dans le domaine de la publicité et dans la petite industrie. Une abondante chronique d'information complète cet intéressant fascicule.

Wydawca i redaktor: [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Warszawa, dnia 22.VII.1937.

BD/